

Tu as entre 12 et 25 ans et tu souhaites mener un projet collectif?

ARCHE Agglo t'accompagne!

+ d'infos • 04 26 78 78 78 www.archeagglo.fr



POUR TOUT PROJET QUI FAVORISE LE VIVRE ENSEMBLE, L'OUVERTURE SUR LE MONDE, LES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX ET/OU LA CULTURE, ARCHE AGGLO VOUS ACCOMPAGNE JUSQU'À 600 EUROS :



300 EUROS D'AIDE MAXIMAL PAR PROJET (JURY)

BONUS DE 200 EUROS POUR TOUT COL-LECTIF ASSURANT UN APPUI À L'ORGA-NISATION D'ÉVÉNEMENTS ARCHE AGGLO

BONUS DE 100 EUROS POUR TOUT PROJET EN LIEN AVEC LES COMPÉ-TENCES ARCHE AGGLO

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans, résidants du territoire et accompagnés par une structure jeunesse. Le projet sera présenté devant un jury composé d'élus et de techniciens ARCHE Agglo.



Depuis 2018, 20 projets ont été soutenus par l'Agglo pour un montant global de 10 000 €



L'intégralité du règlement sur www.archeagglo.fr

Renseignements : c.maray@archeagglo.fr ou 06 60 87 81 92

